

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 53

N°158

En exercice : 53

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents : 46

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 OCTOBRE 2020

L'AN deux mille vingt, le 15 octobre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 9 octobre 2020, s'est réuni à L'Embarcadère à 19h00 sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, ALLAIN Philippe, BAZIZ Yasmina, BIDAL Damien, BOUZIDI Zakia, DANDRIEUX Dominique , DAUVERGNE Véronique, GODIN Guillaume, GRANVORKA Princesse, HADJI-GAVRIL Michel, LEGENDRE Jerome, LENZI Ling, LESERRE Jose, LOE Patricia, MARTIN Samuel, MONTEIRO Miguel, REMY Marie-pascale, SACK Pierre, SACKHO Kourtoum, MESSEZ Marie-francoise , Adjoints au Maire

ANQUETIL Marie Amelie, AUGY Thierry, BELAIR Katalyne, BOUCHA Safia, BUTT Zishan, CHARTIER Lewis, CHIKHDENE Zayen, COHEN-HADRIA Yonel, DA SILVA Solene, DAGUET Anthony, DESCAMPS Alain, FAUCHEUX Gilbert, GILLY Jean Paul, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, GRYNBERG DIAZ Sandrine, GUERRIEN Marc, HOCINE Massinissa, HOUIS Margaux, KARMAN Jean jacques, KARROUMI Sofienne, LE ROY Franck, NAULEAU Pierre yves, NEDELEC Soizig, SCHROEDER Cédric, VACHER Annie, YAOU Fatima, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Représentés par :

Madame Mizgin OZHAN

Monsieur Pierre SACK

Madame Nadege NIFEUR

Monsieur Marc GUERRIEN

Madame Sandrine DESIR

Madame Karine FRANCLET

Madame Evelyne YONNET-SALVATOR

Monsieur Yonel COHEN-HADRIA

Madame Maryse EMEL

Monsieur Miguel MONTEIRO

Madame Meriem DERKAOUI

Monsieur Anthony DAGUET

Madame Christiane DESCAMPS

Monsieur Alain DESCAMPS

Secrétaire de séance : Ling LENZI

Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/ Direction des
Affaires Culturelles/Service Culture

OBJET : Désignation en remplacement d'une personnalité qualifiée au Conseil d'Administration du Pôle Supérieur d'Enseignement Artistique Aubervilliers - La Courneuve - Seine-Saint-Denis - Ile-de-France, Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC).

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 058 du 16 février 2012 relatif à la création du Pôle Supérieur d'Enseignement Artistique Aubervilliers – La Courneuve – Seine-Saint-Denis – Ile-de-France, Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) et à l'approbation des statuts ;

Vu les statuts de l'EPCC qui stipulent la désignation de trois personnalités qualifiées pour une durée de trois ans renouvelable pour siéger au Conseil d'administration de cet établissement dont deux de ces personnalités qualifiées sont désignées conjointement par la Ville d'Aubervilliers, la Ville de la Courneuve, la Communauté d'Agglomération « Plaine Commune », le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et le Syndicat Intercommunal pour le Conservatoire à Rayonnement Régional d'Aubervilliers- la Courneuve ;

Vu la délibération n° 57 du 28 mars 2018 relatif à la désignation des personnalités qualifiées au sein du au Conseil d'administration de de l'établissement susvisé ;

Considérant qu'il y a lieu de remplacer une des personnalités qualifiées, Anita WEBER, démissionnaire ;

Adoption à l'unanimité par 53 pour

DELIBERE :

DESIGNE Monsieur Kamel DAFRI, personnalité qualifiée pour siéger au sein du Conseil d'administration du Pôle Supérieur d'Enseignement Artistique Aubervilliers – La Courneuve – Seine-Saint-Denis - Ile-de-France, Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) en remplacement de Mme Anita WEBER, démissionnaire.

Reçu en Préfecture le : 23/10/20
Affiché/publié le : 23/10/20
Notifié le :
Certifié exécutoire le : 23/10/20

Le Maire,

Karine FRANCKET

